

**Declaration liminaire**  
**CAP - Adjointes Administratifs**  
**25 avril 2013**

*libres ensemble*

**CAP des adjointes administratifs du 4 et 5 avril 2013**

Les agents sur le terrain sont dans l'incompréhension, quant au manque de résultat de la commission administrative paritaire d'avancement.

L'UNSa Justice quant à elle s'inquiète de l'avenir. En effet, vous nous dites de CAP en CAP qu'H@rmonie est de plus en plus sous contrôle, or, lors de la dernière CAP de mobilité des adjointes nombre de date d'affectation dans les juridictions étaient encore erronées.

Quand pourrions-nous avoir enfin la confiance que nous (agents et représentants des personnels) sommes en droit d'attendre de l'exploitation du logiciel H@rmonie ?

**CAP Mobilité des adjointes techniques**

Nous avons précédemment, soulevé le problème sur les adjointes techniques qui rencontraient des difficultés pour la saisie de leurs desiderata directement sur H@rmonie.

Nous vous avons fait part que l'expérimentation aurait dû dans un premier temps être menée lors des demandes de mobilité des Secrétaires administratifs.

Les Adjointes Techniques continuent de faire leurs demandes sous les deux formats (papier et version dématérialisée). Les problèmes subsistent pour la version internet.

Enfin, dans certaines régions, la confusion demeure chez certains évaluateurs entre l'évaluation et la bonification.

En effet, certains appliquent les quotas prévus pour les bonifications également aux évaluations. Ce qui réduit d'autant pour les adjointes administratives et techniques concernés les possibilités d'avancement, compte-tenu du fait que seuls les agents évalués EXCELLENT ou pour quelques-uns TRÈS BON, peuvent bénéficier d'un avancement.

Il faut absolument que la DSJ fasse une note de rappel aux évaluateurs (cela a déjà été fait dans le passé) mais que cette note ne s'arrête pas au niveau des S.A.R.

Il faut que tous les évaluateurs reçoivent ces consignes.

Paris, le 25 avril 2013  
Les membres élus UNSa Justice à la CAP